

Dossier de presse



Mise en place d'un club de jeunes diplômés sur Brive

Partenariat Pôle emploi – Université de Limoges

Vendredi 14 mars 2014 à 11h

Campus universitaire de Brive
Site de la Bibliothèque
16 rue Jules Vallès, 19 100 BRIVE



Contacts :

Marie-Gersande RAOULT
Carrefour des étudiants
Directrice
05.55.14.92.73
marie-gersande.raoult@unilim.fr

et

Denise MASSALOUX
Pôle emploi - Agence Régionale de Services Spécialisés
Directrice
05.55.38.92.37
denise.massaloux@pole-emploi.fr

Mise en place d'un club de jeunes diplômés sur Brive



Pôle emploi et l'Université de Limoges signaient le 18 octobre 2010 leur convention de coopération.

2014 : Pôle emploi et l'Université de Limoges étendent leur partenariat et leur collaboration sur le territoire corrèzien via la mise en place d'un club de jeunes diplômés sur Brive-La-Gaillarde.

Ce dispositif original d'accompagnement renforcé vers le premier emploi permet à 12 jeunes diplômés issus de l'enseignement supérieur de bénéficier de l'offre de services mutualisés des équipes de Pôle emploi et du Carrefour des étudiants de l'Université de Limoges afin de se positionner en « offreurs de compétences » auprès des entreprises.

Alliant phases collectives et suivis individuels sur 4 mois, le club permet aux jeunes de mieux connaître le marché de l'emploi, de maîtriser les outils et méthodes de candidature, ou encore d'accéder à des informations relatives à la mobilité internationale et/ou à des salons de recrutement.

Cette volonté commune d'extension territoriale du partenariat Pôle emploi/Université de Limoges va de pair avec le développement du campus universitaire de Brive qui compte aujourd'hui près de 700 étudiants répartis sur différentes filières de formation (IUT, STAPS, Droit).

Ce campus est consolidé par deux autres sites eux aussi implantés en Corrèze, à savoir Tulle et Egletons, qui portent le nombre d'étudiants à + de 1300 sur le territoire corrèzien.

Cette initiative correspond également à l'engagement partagé par Pôle emploi et l'Université d'être davantage présent en Corrèze et de déconcentrer leurs services sur l'ensemble du territoire régional.

Monsieur, Daniel MARCHEIX, Vice-Président du Conseil des études et de la Vie Universitaire de l'Université de Limoges et Monsieur Bernard THERET, Directeur Régional de Pôle emploi, présenteront ce vendredi 14 mars à 11h à la Bibliothèque du campus universitaire de Brive-la-Gaillarde les objectifs et enjeux de l'extension territoriale du partenariat et de la mise en place d'un club de jeunes diplômés en Corrèze.

Ce temps de rencontre avec les deux partenaires permettra de faire un point sur les 3 années de partenariat et de revenir sur les résultats de ce dispositif. Elle sera l'occasion également de présenter des données relatives à l'insertion des jeunes diplômés sur le bassin corrèzien et de communiquer sur la mise en place de ce 1^{er} club de jeunes diplômés sur Brive.

Quelques Chiffres clés du partenariat Université de Limoges/ Pôle emploi

- 3 clubs de 12 jeunes diplômés par an
- 125 jeunes diplômés accompagnés depuis 2010
- + de 70% de sorties positives à l'issue de l'accompagnement
- 82% des jeunes insérés en région
- 70% des sortants ont un emploi correspondant à leur niveau de qualification

Rappel des objectifs de la convention de coopération



Avec cette convention, l'Université de Limoges qui accueille en Limousin 15000 étudiants et Pôle emploi se fixent pour objectifs :

Un accompagnement conjoint des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur à la recherche d'un premier emploi et la promotion de leurs profils auprès des entreprises.

Un événementiel commun consistant en la **co-organisation de salons de recrutement dédiés** aux étudiants et jeunes diplômés.

Un accompagnement à la recherche d'un emploi durable pour les étudiants décrocheurs qui souhaitent une insertion immédiate dans le monde professionnel ainsi que les jeunes diplômés exprimant le besoin de bénéficier d'un accompagnement renforcé.

Une sensibilisation à la mobilité internationale pour les étudiants

Un échange d'informations et de données statistiques sur le public cible et le marché du travail favorisant ainsi une meilleure prise en compte des problématiques de chômage des jeunes

Le partenariat entre l'Université de Limoges et Pôle emploi prend les formes suivantes :

- Un accompagnement des jeunes diplômés vers le premier emploi grâce, notamment au « **club des jeunes diplômés** » via l'agence des services spécialisés Pôle emploi Limousin.

L'accompagnement est d'une durée maximale de 4 mois. Le club des jeunes diplômés comprend **des temps collectifs et des temps individuels**.

Un **parrainage** est possible pour les jeunes diplômés rencontrant le plus de difficultés dans l'accès à l'emploi.

A l'issue de cette période, le bénéficiaire de la prestation s'il n'a pas trouvé d'emploi, bénéficie d'un **accompagnement individuel**.

Le club des jeunes diplômés accueille au plus 12 personnes en recherche d'emploi de niveau au moins égal à bac + 2.

. **La co-organisation de salons de recrutement dédiés** aux étudiants et jeunes diplômés.

Le Carrefour des étudiants et Pôle emploi via son agence spécialisée Limousin s'associent dans le cadre de l'organisation des Rencontres étudiants/entreprises, salons dédiés au recrutement stage/emploi/alternance destinés aux étudiants et jeunes diplômés : mutualisation du sourcing d'entreprises et communication auprès des publics demandeurs d'emploi et des étudiants.

- **Intégration des étudiants décrocheurs et des étudiants éloignés de l'emploi, dans le monde professionnel**

Le Carrefour des étudiants et Pôle emploi proposent un accompagnement à la recherche d'un emploi durable pour les étudiants décrocheurs qui souhaitent une insertion immédiate dans le monde professionnel ainsi que les jeunes diplômés exprimant le besoin de bénéficier d'un accompagnement renforcé

- **Ouverture à l'international et à la mobilité**

L'Université de Limoges et Pôle emploi souhaitent faire découvrir la mobilité internationale aux jeunes diplômés comme possibilité d'insertion professionnelle et ainsi leur proposer les outils adaptés pour préparer leur départ. Cette ouverture se traduira par la mise en place de journée d'informations conjointes sur différents pays.